ÉDITO

FABRICE GIRET
Vicaire épiscopal
en charge des affaires
économiques

Au seuil de l'automne, je souhaite vous remercier pour votre soutien inébranlable envers notre diocèse. Le temps que vous offrez, les ressources que vous partagez, votre présence parfois discrète mais tellement efficace, vos prières sont des grâces et le signe évident d'une communauté vivante, envers et contre tout.

Cette année a été marquée par des événements qui ont touché le cœur de notre Église. Tout d'abord, nos jeunes sont rentrés des JMJ en faisant une provision d'énergie et d'Esprit Saint pour toute l'année ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1,5 million de participants, 45 000 Français et 80 jeunes du diocèse sont revenus en se promettant d'y retourner dans 4 ans… C'est une vraie bonne nouvelle : ils ont pris l'engagement de célébrer ensemble leur foi, de renforcer leur relation avec le Christ et de l'annoncer autour d'eux.

Par ailleurs, 88 prêtres sont ordonnés en France cette année. Même si la diminution du nombre de vocations est un défi majeur, nous nous réjouissons. Nous sommes tous appelés à prier pour que les jeunes trouvent la confiance et l'audace d'offrir généreusement leur oui.

C'est aussi l'ouverture des travaux de l'assemblée du Synode de l'Église catholique à Rome, je vous invite à soutenir par la prière les participants venus du monde entier afin qu'ils discernent les voies de renouvellement de notre Église.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude à ceux qui aident le diocèse financièrement. Grâce à votre don au Denier, vous nous permettez de maintenir nos activités. Votre contribution, quelle qu'elle soit, est précieuse. C'est ensemble que nous pourrons continuer à être des témoins rayonnants du Christ vivant.

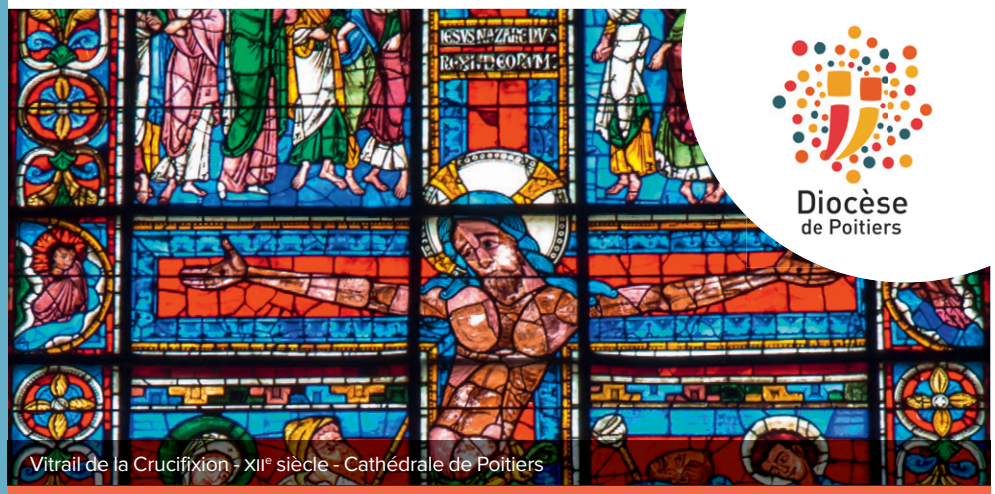

Vitrail de la Crucifixion - XII[e] siècle - Cathédrale de Poitiers

Diocèse de Poitiers

La lettre DES DONATEURS

OCTOBRE 2023

JMJ 2023 : LE DIOCÈSE DE POITIERS ÉTAIT BIEN REPRÉSENTÉ

Plus d'un million de jeunes catholiques, venus du monde entier, se sont réunis cet été à Lisbonne pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). Ces journées, initiées par saint Jean-Paul II en 1985, ont pour objectif de rassembler la jeunesse autour de la foi et de favoriser les échanges interculturels.

80 jeunes de notre diocèse, accompagnés par l'archevêque, 2 prêtres et 4 animateurs ont participé à cet événement fédérateur ! À travers des moments de prière, de rencontres et d'échanges, ils ont pu s'inspirer du chemin spirituel des uns et des autres.

Ce voyage au Portugal a été possible grâce aux dons faits par des paroissiens, des ventes de bougies et une subvention du diocèse. Toutes ces contributions ont permis de réduire le coût à la charge des jeunes.

En chiffres

17e édition

87 participants de notre diocèse

La vie DE VOTRE DIOCÈSE

PÈLERINAGE

Dans les pas de Saint-Martin

Ce saint très populaire, a sillonné notre diocèse et ce sont sur ses traces que nous nous sommes lancés, courageux pèlerins sous le soleil du mois de juin, en empruntant le « chemin de l'évêque » en direction de Tours et traversant Poitiers, Ligugé, Savigny, Chauvigny, Saint-Pierre-de-Maillé.

Du soleil, nous en avons rencontré tout au long de notre parcours au travers des rencontres que nous avons pu faire en ces quelques jours et il serait bien trop long d'énumérer tous ceux qui, par leur gentillesse, nous ont soutenus en nous accueillant à chaque étape : prières, goûters, chorales, dîners partagés, visites patrimoniales et bien entendu marches tous ensemble, chacun à sa mesure, dans les pas de saint Martin !

Merci aux paroisses traversées qui, chacune avec leur charisme, se sont rendues disponibles pour vivre tous ensemble ces beaux temps de partages fraternels. Rendez-vous en juin 2024 pour la deuxième édition de ce pèlerinage ! ●

NOUVEAU PARCOURS DIOCÉSAIN

S'éclairer dans la foi

Ce parcours s'adresse à tous les adultes. Il est à la fois géographique – à travers plusieurs paroisses du diocèse – et thématique : ses étapes illustrent ce que veut dire « Faire Église à la suite du Christ ».

Il se déploie sur 8 séances, d'octobre 2023 à juin 2024, le mardi de 19 h à 20 h 30.

Faire halte dans différentes paroisses du diocèse, c'est rendre présents les chercheurs de Dieu qui y résident. Ainsi, après la prière d'accueil, la méditation de la Parole de Dieu puis l'exposé de l'intervenant(e), des temps de témoignages puis d'échanges et de débats ancreront la réflexion commune dans la vie et les expériences locales.

Les séances seront enregistrées et pourront être suivies en direct et en différé. ●

Informations et inscription :

Pôle formation et annonce de l'Évangile
Valérie Duval : 05 49 60 63 03
poleformation@poitiers-catholique.fr

CONFIRMATION

DEVENIR TÉMOIN ET CANAL DE L'AMOUR DE DIEU

Près de 80 adultes, accompagnés de leur marraine ou de leur parrain, sont entrés dans la cathédrale de Poitiers pour y recevoir, le jour de la vigile de Pentecôte, le sacrement de la confirmation.

Chaque confirmand a répondu librement « me voici » à l'appel de son prénom, a proclamé sa foi et a reçu l'onction du saint chrême des mains de notre archevêque. Puis chaque confirmé a reçu une écharpe rouge, symbole de l'Esprit Saint.

Le lendemain, à la Pentecôte, plus de 150 jeunes ont reçu le sacrement de confirmation, en la basilique Notre-Dame-de-Pitié de La Chapelle-Saint-Laurent, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Niort, en la cathédrale de Poitiers… Quelle richesse pour notre Église locale ! ●

Agenda

→ 21 AU 23 OCTOBRE
Rassemblement de Toussaint des lycéens

→ 16 NOVEMBRE
« Espérer en temps d'effondrement »
20 h - maison Saint-Hilaire

→ 18 NOVEMBRE
Assemblée diocésaine des catéchumènes et envoi en mission des accompagnateurs

→ 23 MARS
Pèlerinage des pères de familles

→ 9 AVRIL
Pèlerinage des mère de familles

→ 19 AU 21 MAI
Pèlerinage provincial des vocations à Rochefort et à l'île Madame

Le Denier ET VOUS

PAROLE DE DONATEUR

63 %

des donateurs donnent au Denier car ils considèrent que cela fait partie des devoirs de tout catholique.*

« Je donne au Denier chaque année depuis près de 20 ans. Avec l'âge, je me rends moins à la messe que par le passé mais je suis consciente que seuls les dons des fidèles permettent aux prêtres de vivre décemment. C'est pour moi plus qu'une habitude, c'est un vrai devoir de catholique, que je remplis avec joie. »

ANNE

VOUS AUSSI, PARTAGEZ AVEC NOUS VOS RAISONS DE DONNER AU DENIER !

denier@poitiers-catholique.fr

DONATEURS… ET AMBASSADEURS ?

35 %

seulement des donateurs parlent du Denier à leur entourage pour les inciter à donner.*

Pourtant, le Denier est essentiel au bon fonctionnement de notre diocèse. Depuis quelques années, nous observons une baisse du nombre de nos donateurs et cela fragilise nos ressources. Dans nos familles, parmi nos proches et dans notre paroisse, soyons ambassadeurs du Denier, pour en rappeler l'importance : il permet de financer le traitement de nos prêtres et le salaire des laïcs. **C'est grâce au Denier que l'Église peut annoncer l'Évangile.** ●

** Étude réalisée en 2022 sur un panel de 5 000 Français donateurs au Denier.*

GRÂCE À VOS DONS…

Dans notre diocèse, le Denier donne les moyens de vivre et d'agir à :

87 prêtres en activité + **49** salariés + **44** prêtres aînés

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS !

Quiz – TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

1. Parmi les ressources suivantes, quelles sont celles de l'Église ?

A - Les subventions de l'État
B - Les aides du Vatican
C - Le Denier de l'Église

Réponse : C - L'Église catholique en France ne bénéficie d'aucune aide de l'État ou du Vatican. Elle vit uniquement de la générosité de ses fidèles grâce, entre autres, à la collecte du Denier.

2. Quelle est la participation moyenne au Denier par personne et par an ?

A – 75 €
B – 275 €
C – 575 €

Réponse : B - Le don moyen annuel par personne est de 275 € (données 2020) mais chaque participation, qu'importe le montant, est importante. À titre de référence, la Conférence des Évêques de France préconise de donner 1 % de son revenu annuel.

3. Je donne déjà à la quête, je n'ai pas besoin de donner au Denier

A - Vrai
B - Faux

Réponse : B - La quête finance les frais de votre paroisse liés aux offices et ne remplace pas votre participation au Denier, dédié au traitement des prêtres et aux salaires des laïcs.

4. Quelle proportion de catholiques pratiquants donne au Denier ?

A – 35 %
B – 55 %
C – 75 %

Réponse : A - Seulement un tiers des catholiques pratiquants participe au Denier. Il s'agit en majorité des fidèles les plus âgés.

Le point SUR NOS RESSOURCES

LE DENIER

Zoom sur la collecte du Denier

À fin août, la collecte du Denier s'élevait à 1 170 300 €, soit un retard de 6 % par rapport à l'année dernière à la même période. Nous remercions très sincèrement tous les donateurs ayant déjà apporté leur soutien.
Il nous reste encore 3 mois pour équilibrer notre budget. Tout est donc encore possible. La collecte du Denier représente 38 % des ressources courantes de notre diocèse : chacun de vos dons, quel que soit son montant, est précieux pour que le diocèse puisse remplir sa mission. Merci pour votre mobilisation !

1 170 300 €
collectés à date

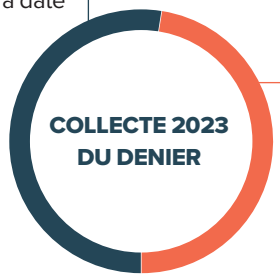

1 050 000 €
restant à collecter d'ici le 31 décembre 2023

38 %
DES RESSOURCES COURANTES DE L'ÉGLISE

LES AUTRES RESSOURCES

L'Église vit du Denier, mais pas seulement !

Pour faire face à ses dépenses quotidiennes, l'Église peut compter sur quatre autres ressources, toutes issues de la générosité des fidèles :

- les offrandes de messe, tout comme le Denier, contribuent au traitement des prêtres ;
- la quête et le casuel assurent les frais de fonctionnement des paroisses ;
- les legs, les donations et les assurances-vie permettent de financer les travaux et les grands projets de l'Église.

TRANSMETTRE

Léguer sans léser ses proches : la quotité disponible

Si vous avez des héritiers « réservataires » (enfants, petits-enfants, conjoint), ils bénéficient d'une part de vos biens déterminée par la loi. Mais vous pouvez transmettre librement le restant, appelé « quotité disponible », comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

Si vous n'avez pas d'héritier réservataire, vous pouvez librement disposer de vos biens en faveur de l'Église ou de toute autre personne.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur votre projet et répondre à vos questions, sans engagement et en toute confidentialité.

Votre contact dédié :
Isabelle Métivier - 05 49 50 12 05
secretariat-eveche@poitiers-catholique.fr

SI VOUS AVEZ...	LA QUOTITÉ DISPONIBLE EST...
1 enfant	1/2 des biens
2 enfants	1/3 des biens
3 enfants ou plus	1/4 des biens
1 conjoint mais pas d'enfant	3/4 DES BIENS ou la nue-propriété de la totalité des biens

Fiscalité

VOTRE DON AU DENIER EST DÉDUCTIBLE

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don.

Un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € après réduction fiscale !

UN DON DE **100 €** → 66 % de réduction fiscale → VOUS COÛTERA **34 €**

Conception : Alteriade • Photos : mylu, Orawan, Viktor Cap, Affinity Photo, dundanim / Adobe Stock

Association Diocésaine de Poitiers • 1/3 place Sainte-Croix • 86035 Poitiers cedex
05 49 50 12 00 • **www.poitiers.catholique.fr**

le Denier

Diocèse de Poitiers